



# Bulletin des Amis de saint François de Sales

Suisse : Ed. Les Amis de saint François de Sales - Case postale 2346, 1950 Sion 2 Nord - CCP 19-43-5, Crédit Suisse, Sion, C. 715.452.00

## COMPRENDRE LA REVOLUTION (suite VI)

Introduite en France d'une façon quasi officielle, dès 1721, par l'institution, à Dunkerque, le 13 octobre, de la loge " Amitié et Fraternité" la Franc-Maçonnerie se développera à ce point qu'un Gustave Bord, par exemple, pourra dresser une liste de 154 loges parisien-nes, 322 loges provinciales et 21 loges de régiment. Encore ces listes sont-elles incomplètes.

A n'envisager les choses que de cette façon, à la lumière de la foi, l'existence d'une "contre-Eglise" (1), bien loin d'apparaître comme le fruit d'imitations détraquées, se présente comme une chose normale. L'étonnant serait qu'elle n'existe pas. Son action est trop indispensable aux desseins de l'Enfer pour qu'on puisse douter qu'il n'ait tout mis en oeuvre pour la constituer. A lui seul, cet argument suffirait ! Le tout est d'éviter de sombrer dans l'illusion de quelques descriptions simplistes et par trop enfantines.

Le 24 mars 1767 , Frédéric II, roi de Prusse, écrivait à Voltaire : J'ai remarqué, et d'autres comme moi, que les endroits où il y a plus de couvents de moines sont ceux où le peuple est le plus souvent aveuglément attaché à la superstition (2). Il n'est pas douteux que , si l'on parvient à détruire ces asiles du fanatisme, le peuple ne devienne un peu indifférent et tiède sur ces objets, qui sont actuellement ceux de sa vénération. Il s'agirait de détruire les cloîtres , au moins de commencer à en diminuer le nombre.

La Révolution de 1789 se chargera de réaliser méthodiquement ce beau programme du roi de Prusse.

La mort ou l'exil pour beaucoup de prêtre et religieux. La persécution pour tous, sauf bien entendu, pour ceux qui trahirent. Leur nombre, il est vrai , fut petit, si on le compare à celui de ceux qui surent

demeurer fidèles; il n'en fut pas moins déplorablement élevé.

Car, telle est la tactique de la Révolution : persécutant les prêtres qu'elle ne peut corrompre, elle exalte les apostats et se charge de faire leur fortune. Jusqu'à Renan, à Loisy, et à tels membres de l'Institut ou du Collège de France, on peut dire qu'une véritable tradition s'établira.

Rien ne lui plaît tant de dévoyer les hommes du sanctuaire.

Rendez le prêtre patriote..., recommandera Vindice. Car, précisera Piccolo Tigre , la Révolution dans l'Eglise, c'est la Révolution en permanence, c'est le renversement obligé des trônes et des dynasties.

(à suivre)

(1) Qu'il existe une "contre-Eglise", c'est là une réalité que le très positif Marquès-Rivière a dû reconnaître. Cf son ouvrage la trahison spirituelle de la F.M. p.42 : Il existe une contre-Eglise avec ses écritures, ses dogmes , ses prêtres, et la franc-Maçonnerie en est un des aspects visibles..." On connaît l'expression parfaitement juste de Tertullien : " Satan est le singe de Dieu". Or, cette infernale singerie n'apparaît nulle part plus évidente que dans la doctrine, les plans ou la constitution même des forces occultes.

(2) En bon français :au christianisme - Cf. cette autre lettre de Frédéric II sur le même sujet, à Voltaire (13-8-1775) " Si l'on veut diminuer le fanatisme , il ne faut pas toucher aux évêques, mais si l'on parvient à diminuer les moines, surtout les ordres mendians, le peuple se refroidira et, au moins superstitieux, il permettra aux puissances de disposer (sic) les évêques à ce qui convient au bien des Etats. C'est la seule marche à suivre".

# LA PENSEE DU NOUVEL AGE (3)

## Par Mgr B. FELLAY

Dans la doctrine du Nouvel Age qui entend présenter et imposer au monde une nouvelle vision des choses, un mot fascine, qui se veut tout un programme: transformation. Le terme et le concept transformation, très souvent utilisés dans la pensée "New Age", jettent beaucoup de lumière sur l'entreprise du Nouvel Age.

Transformation indique littéralement le passage d'une forme à une autre. Dans le langage courant, le terme "forme" a reçu une acceptation plus ou moins superficielle: la forme désigne l'aspect extérieur , visible d'une chose, son côté accidentel, comme par exemple la forme d'un verre, la forme d'une maison. Le mot "forme" a presque complètement perdu aujourd'hui son sens beaucoup plus profond, touchant à l'être intime d'une chose, et que la philosophie classique nomme l'essence d'une chose.

Selon la signification attribuée à forme, transformation pourra indiquer des changements superficiels, extérieurs (transformer une maison) ou des changements substantiels, essentiels.

Or manifestement, l'ambitieux projet de transformation du Nouvel Age ne se limite pas à un changement accidentel, c'est à l'essentiel, à la nature même des choses qu'il s'en prend. En cela il étend, entre autres, au domaine de la nature humaine et de la société (1) le principe de l'évolution que Darwin appliquait à la sphère de la biologie avec beaucoup d'illusions, et que Teilhard de Chardin, à la suite des modernistes et de l'émanance vitale, a étendu avec plus d'illusion encore à la religion et à toutes choses. "Sainte Evolution"! (titre de chapitre d'un de ses pamphlets).

Transformer suppose un point de départ, à transformer, et un point d'arrivée: le produit de la transformation.

Le point de départ, les structures individuelles, sociales et religieuses, autrement dit la nature humaine d'abord, et ensuite cet être moral qui découle directement de la nature fondamentalement sociale de l'être humain, la société. En un mot, c'est à l'ordre naturel des choses qu'on en veut, ce sont les formes sociales fidèles au droit naturel que l'on entend transformer. Quelle ironie du sort pour ceux de New Age qui prétendent protéger la nature!

Mais transformer ce qui découle du droit naturel, des lois inscrites dans la nature des choses en ce qui concerne leur être, leur développement, leur perfection ne peut produire qu'une anti-nature. Lénine fut l'un des

premiers à vouloir transformer la nature humaine, les fruits tragiques de son expérience sont l'histoire du communisme lui-même. Le produit New Age ne sera peut-être pas de la même espèce, il sera du même genre: une anti-nature. Or si une anti-nature peut exister dans une idéologie, dans l'ordre réel, par contre, les monstres ne durent pas, ils détruisent le produit de la transformation. New Age sera catholique. Sous un verbiage fumeux se cache la vraie intention du Nouvel Age: l'ordre existant, un point c'est tout.

S'il est fidèle à la définition qu'il se donne de lui-même, révolutionnaire, la seule fin qu'il attend de transformation, c'est qu'elle ne s'arrête jamais: une transformation continue selon les faux principes de l'idéologie évolutionniste ou moderniste, une destabilisation plus ou moins parfaite des individus, de la société et de l'Eglise. Intrinsèquement pervers - c'est la condamnation que méritait et mérite toujours le communisme car il prétend changer la nature des choses intrinsèquement pervers, c'est aussi la condamnation que mérite le New Age, un mouvement qui se définit comme "l'anarchie, la désobéissance, la révolution". (Alain l'Astrologue, cité par Ruppert, New Age, Wiesbaden, 1985)

Note: le New Age serait-il un des signes avant-coueurs d'un plan révisé dont l'original fut mis au point par les francs-maçons au siècle dernier et dont voici un extrait? "Nous allons lâcher les nihilistes et les athées et provoquer un formidable cataclysme social qui, dans toute son horreur, montrera clairement aux nations les effets d'un athéisme absolu, origine de la sauvagerie et du plus sanglant chambardement. Alors, tous les citoyens, obligés de se défendre contre la minorité révolutionnaire mondiale, extermineront les démolisseurs de la civilisation et les masses déçues par le Christianisme, dont l'esprit déiste, laissé à partir de ce moment sans boussole à la recherche d'une idéologie, sans savoir vers qui tourner son adoration, recevra la vraie lumière grâce à la manifestation universelle de la pure doctrine de Lucifer, enfin révélée aux yeux de tous, manifestation qui suivra la destruction du Christianisme et de l'athéisme, simultanément soumis et détruits".

(1) Un magazine catholique(!) féministe du Nouvel Age Irlandais expose ses objectifs en ces termes: "Finalement, cela ne pourra arriver que par la transformation des individus et des structures sociales et religieuses. En ce sens "Woman spirit" se considère comme participant à un processus de naissance créatif et prophétique.

# Courrier de Rome

Informations Religieuses - Documents - Commentaires - Questions et Réponses

Edition en Français du Périodique Romain

## sì sì no no

<< Que votre OUI soit OUI, que votre NON soit NON, tout le reste vient du malin >> (Mt 5, 37).

SUISSE : Ed. Les Amis de saint François de Sales - Case postale 2346, 1950 Sion 2 Nord - CCP 19- 43-5, Crédit Suisse, Sion, C. 715.452.00

## DITES À ARCHIPPE : REmplis ton ministère

### Les responsables

Depuis le 3 décembre 1989, en Italie aussi on donne la communion dans la main. Cette dernière innovation vient s'ajouter au cumul de « nouveautés » qui, depuis des années, troublent et désorientent le pauvre « peuple de Dieu » dont on se moque en affaiblissant la foi ou en menaçant de la détruire complètement.

Les responsables de cette décision sont au nombre de deux :

1) La Conférence Épiscopale italienne qui l'a votée et a demandé l'approbation au Saint-Siège

2) Le Saint-Siège qui a donné son accord.

La « Communion dans la main », qui déjà se révèle peu à peu motif de trouble pour de nombreuses âmes, nous oblige encore une fois à réfléchir sur le système de gouvernement introduit sournoisement dans l'Église au nom du Concile Vatican II.

### Le dernier délit de l'anonymat

Si l'on demandait -et certains l'ont fait- au cardinal Poletti, en sa qualité de président de la Conférence Episcopale italienne, les raisons (dans la délibération de la CEI, il n'en est mentionné aucune) pour lesquelles a été introduite en Italie la communion dans la main, il n'obtiendrait d'autre réponse que : « Cela a été la volonté de la majorité de l'épiscopat italien ». Les mêmes évêques, interpellés, ne donneraient pas d'autre réponse, ce qui signifie que, grâce au système de la collégialité épiscopale, les Evêques responsables de la nouvelle pratique qui expose le Très Saint Sacrement à des manque-

ments de respect et des profanations de toutes sortes, et heurte les consciences encore catholiques aussi bien du clergé que des fidèles, n'ont ni nom ni visage ou mieux, tout en ayant un nom et un visage, peuvent éviter d'assumer leur propre responsabilité en la déchargeant sur cet « anonymat de délits ecclésiaux ».

Or, ce n'est certes pas de cette façon impersonnelle, anonyme et donc irresponsable que le Christ a voulu que soit exercée l'autorité dans Son Église. Au contraire, Il a voulu que les fonctions ecclésiastiques soient personnelles et exercées sous la responsabilité personnelle de leurs détenteurs officiels. Et l'Église ne sortira pas de la crise qui la secoue tant que ne seront pas rétablies la responsabilité personnelle, la clarté et l'honnêteté dans l'exercice de l'autorité.

### Incohérence

Le Saint-Père, Jean-Paul II, dans sa lettre *Sur le mystère et le culte de la Très Sainte Eucharistie* a écrit :

*« On nous signale des cas de manquements déplorables de respect aux Espèces eucharistiques, manquements qui pèsent non seulement sur les personnes coupables de tel comportement, mais aussi sur les Pasteurs de l'Église qui ont été moins vigilants sur l'attitude des fidèles envers l'Eucharistie » (n°11)*

En outre, Il a demandé publiquement pardon à Dieu pour tout ce qui « pouvait avoir suscité scandale ou gêne en ce qui concerne l'interprétation de la doctrine et la vénération due à ce grand sacrement » et il a prié « le Seigneur Jésus afin que dans le futur soit évité,

*dans notre façon de traiter ce mystère sacré, ce qui peut affaiblir ou désorienter en quelque manière que ce soit le sens de révérence et d'amour chez nos fidèles » (n°12)*

Et pourquoi donc — demandons-nous — continue de se pratiquer et de se répandre la communion dans la main, motif de « scandale et de gêne », source de désorientation et d'affaiblissement de la foi et du respect du à l'Eucharistie, cause de « déplorables manquements de respect.... qui pèsent... même sur les Pasteurs de l'Église ? »

### Les motifs officiels

Les motifs officiels de cette incohérence évidente Mgr Noé nous les donna en son temps, alors qu'il était à la Congrégation pour le culte divin. Interrogé sur la raison pour laquelle le Saint-Père durant son premier voyage en France avait toujours donné la communion sur la langue, même à ceux qui lui tendaient les mains, et durant son voyage en Allemagne avait au contraire distribué la communion soit dans la main, soit dans la bouche selon le désir de chacun, Mgr Noé dans une lettre au secrétaire général de la Conférence Episcopale française, répondait qu'en France comme en Amérique, le pape avait suivi « une habitude personnelle acquise depuis longtemps. » En Allemagne au contraire, « quand le Saint-Père a vu de très nombreux communians tendre la main selon l'ancien usage, rétabli après Vatican II dans une cinquantaine de pays, avec l'approbation de la Conférence Episcopale (deux tiers des votes favorables) et le consentement

du Saint-Siège, il n'a fait aucune difficulté. Préférant renoncer à son habitude personnelle et à celle des pays qui lui sont familiers, il a distribué la communion de la façon indiquée par le geste du communiant, dans la bouche ou dans la main » (Lettre à Mr Gérard Defois dans *La Croix* 14-1-1981, cf *Si Si No No* 15 mars 1981 p.3).

Le même Jean-Paul II, interrogé sur ce sujet par certains laïcs (allemands sauf erreur) répondit que « même le Pape obéit aux Évêques »

Jean-Paul II donc, même pour la communion dans la main, entend respecter la « collégialité », qui impose la décentralisation et donc le désistement de Rome, et en définitive du Successeur de Pierre, en faveur des Conférences Épiscopales nationales.

#### Un grave problème

Et ici se pose un autre, bien plus grave, problème : le pape peut-il se réduire à « Obéir aux Évêques », peut-il démissionner en faveur des Conférences épiscopales sans amoindrir les devoirs de sa propre tâche ? La réponse est inévitablement non. Saint Robert Bellarmin, jésuite, cardinal et docteur de l'Église, nous l'explique largement dans son « *Traité sur le devoir principal du souverain Pontife* » écrit à la demande de Clément VIII, un pape désireux de bien remplir les devoirs de son ministère.

« *Le Souverain Pontife écrit le cardinal Bellarmin a un triple devoir dans l'Église de Dieu : il est pasteur et gardien de l'Église universelle, Évêque particulier de Rome et souverain temporel des États de l'Église.*

*Le devoir de gouverner l'Église catholique constitue sa première obligation : elle lui appartient entièrement, c'est aussi celle qui lui donne le pouvoir le plus grand.*

*C'est son premier devoir puisque l'apôtre Saint-Pierre fut fait pasteur de tout le troupeau du Christ, bien avant qu'il ne devienne Évêque d'Antioche et de Rome.»*

Maintenant cette première obligation, propre au Pontife Romain, cette principale charge que Pierre a reçu pour lui-même et pour ses successeurs directement

de Notre-Seigneur Jésus, avant de devenir Évêque d'Antioche et de Rome, est aujourd'hui méconnue et éclipsée par la soi-disant « collégialité » épiscopale, et, dans la mesure où le Pape se plie à cette fause collégialité, cette obligation est paralysée par ce même successeur de Pierre.

#### L'éclipse de l'autorité papale entraîne la ruine des âmes

Et pourtant l'état de santé de toute l'Église et donc le salut des âmes actuellement en pèlerinage sur la terre, mais aussi le salut éternel même du successeur de Pierre, dépend de l'exercice de cette charge. « *Maintenant -continuait en effet Bellarmin- cette charge si vénérable par son antiquité, son importance, son incomunicable unicité, sa nécessité pour l'Église, le Souverain Pontife pourra la remplir fidèlement s'il donne aux Églises particulières de bons Évêques, s'il veille à ce que ceux-ci accomplissent fidèlement leur ministère, si en cas de besoin il les y oblige. Parce que les bons Évêques choisiront de bons prêtres, de bons prédateurs, de bons confesseurs. Le salut des âmes de bonne volonté sera assuré et, si quelques-unes se perd à cause de la négligence des Évêques ou des prêtres, la responsabilité de cette perte retombera sur les Pasteurs particuliers, mais le Souverain Pontife aura mis en sécurité son âme, parce qu'il aura fait tout ce qui dépendait de lui pour les empêcher de se perdre. Si, au contraire, le Souverain Pontife néglige de pourvoir de bons pasteurs les Églises particulières, ou de surveiller qu'ils accomplissent avec zèle leur ministère, alors Dieu certainement demandera des comptes au Souverain Pontife sur la perte de ces âmes. Voici comment le Concile de Trente l'a averti de cela (Sess. 24, c.1) : "Finalement, le saint Concile touché par les graves dangers qui menacent l'Église, ne peut s'empêcher de rappeler que rien n'est plus nécessaire à l'Église de Dieu qu'une parfaite vigilance de la part du Pontife Romain. Son soin principal, s'il veut montrer efficacement sa sollicitude pour le bien de toute l'Église, doit être de choisir comme cardinaux seulement des hommes de vrai mérite ; de donner à chaque Église par-*

*ticulière des pasteurs dignes et capables ; parce que il ne doit pas l'oublier- Notre-Seigneur Jésus-Christ lui demandera des comptes du sang de ceux qui périront à cause du mauvais gouvernement des pasteurs négligents et oublioux de leurs devoirs"*

« *Cette considération me chagrine à tel point -concluait le Saint Jésuite-qu'il n'existe aucun homme au monde que je n'aie plus en compassion que le Pontife Romain ».*

#### Dites à Archippe

Dans le cas de la « communion dans la main » le Saint-Père ne peut « obéir aux Évêques » ; il ne peut pas « renoncer à son autorité en faveur de la collégialité épiscopale » : le respect, la garde et l'amour dus à Notre-Seigneur Jésus-Christ dans le Saint-Sacrement sont en jeu, la foi des âmes dans l'Eucharistie est en jeu, de même que leur sérenité spirituelle est en jeu ainsi que la confiance dans la hiérarchie de l'Église déjà très dure et même à très dure épreuve.

« *Dites à Archippe : considérez le ministère que tu as reçu dans le Seigneur, afin de le bien remplir* » (Col 4,17) écrivait Saint Paul aux Colossiens, en ce qui concernait leur Évêque qui n'accomplissait pas fidèlement les devoirs de son ministère.

Nous aussi, devant la crise de l'Église, devant la ruine du peuple catholique, toujours plus grave et universelle, nous éprouvons le devoir de demander publiquement au Successeur de Pierre de faire attention au ministère reçu au nom du Seigneur et de l'accomplir. Et avec cette demande, nous savons aimer l'Église et honorer la Papauté. Parce que la Papauté ne s'honne pas comme l'honorent les théologiens modernistes allemands, qui protestent publiquement être très respectueux du Pape tant que celui-ci les laisse détruire librement l'Église (cf Saint Pie X *Pascendi*). En temps de crise comme actuellement, le Pape s'honne en étant attentif et en demandant à son autorité la réédification de ce que sa négligence ou sa faute personnelle -Dieu le sait- a détruit et laissé détruire dans l'Église de Dieu.

Un religieux

# HISTOIRE D'UN PAS EN ARRIERE ET DE NOMBREUX PAS EN AVANT

#### Un abus

La « communion dans la main » est pour l'Italie le dernier fruit de cette réforme liturgique commencée par Paul VI ; réforme toujours en cours, selon le principe moderniste de la réforme permanente de l'Église : *Ecclesia semper reformanda*.

Mgr Bugnini, dans son histoire de la très malheureuse réforme liturgique, nous dit que la communion dans la main fut

au départ un abus introduit en Hollande, patrie du tristement célèbre *Catéchisme hollandais*, lequel, sous la protection éhontée du Primat card. Alfrink, niait - comme par hasard - le concept catholique de transubstantiation et donc la présence réelle de Notre-Seigneur Jésus-Christ dans l'Eucharistie, en particulier dans les fragments de l'hostie (A. Bugnini : *La Réforme liturgique*). Même Paul VI reconnaît que la nouvelle pratique avait

eu un « début abusif » (ib, p. 642, note 69).

L'abus s'étendit aux milieux progressistes d'Allemagne, de Belgique et de France. Ainsi les pays de l'« Alliance européenne », de triste mémoire pour le tournant révolutionnaire qu'ils donnèrent au Concile et pour leur rôle dans la destruction post-conciliaire de l'Église, ont été également les promoteurs de la « communion dans la main ».

Au début - écrit toujours Bugnini - il y eut de la part de Rome « une ferme opposition » : le 12 octobre 1965, une lettre du *Consilium*, chargé de l'exécution de la Constitution conciliaire sur la liturgie, « prie vivement » la Conférence épiscopale hollandaise « qu'elle revienne partout à la façon traditionnelle de donner la communion » (ib, p. 623, note 34). Mais le 3 juin 1968, Paul VI décide de concéder la « communion dans la main » aux Conférences épiscopales qui en font la demande, se limitant à rappeler « aux évêques leur responsabilité, afin qu'ils veuillent par des normes opportunes prévenir les inconvenients et modérer la diffusion aveugle de cet usage, en lui même non contraire à la doctrine, mais à la pratique très discutable et dangereuse. » (ib, p. 623).

Respectivement le 27 juin et le 3 juillet, la concession de l'usage, pourtant reconnu « à la pratique très discutable et dangereuse », est faite à l'Allemagne et à la Belgique où règne le « charismatique » cardinal Suenens, un des cardinaux « attaque du concile.

Dans ce cas aussi, pour parler comme Congar, Paul VI a parlé « à droite », mais a agi « à gauche » et ce sont les actions qui comptent et qui malheureusement demeurent.

#### Un pas en arrière

Successivement -nous informe encore Bugnini- « face aux vives protestations de quelques personnes », Paul VI fit communiquer aux Conférences épiscopales déjà nommées de « suspendre temporairement la publication et l'application de l'indult » (ib, p.624). Ce temps lui permit de consulter l'épiscopat universel. Résultat de la consultation : 1233 non contre 567 oui.

Dans son exposé récapitulatif, le même Consilium doit reconnaître que dans l'épiscopat « il n'y a pas une majorité des deux tiers, mais il y a une large majorité absolue opposée à la nouvelle pratique » (ib, p. 637). Et pourtant, de cette large majorité absolue opposée à la communion dans la main, on ne tiendra aucun compte.

#### Et de nombreux pas en avant

Le 29 mai 1969, par l'instruction *Memoriale Domini* « évêques, prêtres et fidèles sont vivement exhortés à s'en tenir à l'usage traditionnel, conformément au jugement de la plus grande partie des évêques, par respect de l'actuelle législation liturgique, et en considération du bien commun de l'Eglise » (ib, p. 639). Pourtant, au même moment, la même instruction « pour aider les Conférences épiscopales à accomplir leur propre devoir pastoral, dans les circonstances actuelles, plus délicates que jamais, remet à ces mêmes conférences la charge et le devoir d'examiner attentivement les circonstances particulières [pour concéder la communion dans la main] à condition que soit évité le danger pour les âmes du manque de

respect ou de fausses opinions envers la Très Sainte Eucharistie ou d'autres possibles inconvenients » (ib, p. 639)

Et ainsi la porte de la communion dans la main est -incroyable, mais vrai- officiellement fermée puis ouverte par la même instruction. Contre le « jugement [négatif] de la plus grande partie des évêques », à qui l'on rend « hommage » et au préjudice du « bien commun de l'Eglise » pour lequel on affecte sa sollicitude.

Le *Consilium* ne perdit pas de temps. Toujours avec la même instruction « fut envoyée -nous informe Bugnini- aux demandeurs [?] une lettre dans laquelle sont exposées les normes, les conditions et le rite de la nouvelle façon de communier » (ib, p.640)

Quiconque a un peu de bon sens se demandera alors pourquoi l'épiscopat de l'Eglise universelle a été consulté alors que, même si on lui rendait « hommage », on ne voulait en tenir aucun compte. Bugnini, lui-même, nous explique à plusieurs reprises dans son livre que Paul VI entendit imposer sa réforme liturgique, mais « progressivement » (p.290) en évitant tout acte manifestement « odieux par rapport à la tradition liturgique » et « sans offenser personne » (ib). En tenant compte de ceci et des faits, ce n'est pas un jugement téméraire que de penser qu'après les premières « vives protestations », on lança la consultation de tout l'épiscopat dans le seul but de préparer les âmes à l'innovation et d'éviter ainsi des réactions ultérieures trop vives.

#### Légéretés

Des avis de profanation et d'abus sacrilèges parviennent tout de suite au Saint-Siège des pays où fut introduite la communion dans la main. Même Mgr Bugnini nous l'atteste dans cet incroyable passage : « Ce point [le respect du à l'Eucharistie] a été l'objet de longues controverses. Dans certains milieux, opposés à toutes réformes, on a exagéré ou inventé des sacrilèges ou grossi certaines légéretés qui ont pu exister » (p.641)

Mais - demandons nous- en admettant même qu'il ne se soit agi que de « légéretés », n'est-ce-pas l'Eglise catholique qui a enseigné à ses fils qu'aucune « légéreté » envers la Très Sainte Eucharistie ne peut être admise ? D'autre part, on avait déjà signalé des abus sacrilèges lors de la consultation inutile des Evêques de l'Eglise universelle. Toujours dans le bilan présenté à Paul VI on lit : « On va au devant de toutes sortes d'abus. Récemment un prêtre a distribué la communion en donnant à certains communiant des poignées d'hosties et en leur disant : "Partage-les avec tes frères" » (ib, p. 637). mais pour Bugnini et les autres artisans de la réforme liturgique, évidemment, même cet Evêque « inventait » ou alors ce qu'il racontait était pour eux seulement une « légéreté » !

Même en Italie, où pourtant la communion dans la main était interdite par

la Conférence épiscopale italienne, des abus sacrilèges ont été signalés de façon répétée.

Ainsi le 1er novembre 1975, à l'occasion des béatifications place Saint Pierre, il fut nécessaire d'avertir par les haut-parleurs que la communion était « personnelle » et donc qu'il n'était pas permis de se passer les hosties de main en main, comme cela était évidemment déjà arrivé ou était en train de se dérouler (cf *Sí Sí No No al*, n°11, p.4).

Une semblable distribution des hosties (de main en main) nous informait *Il Giornale* du 23 octobre 1979- eut lieu à Pompéi sous les yeux du Pape et du Cardinal Ursi. Et le cardinal Ballesterro de Turin - diocèse pilote pour la communion dans la main, mais aussi capitale du satanismen Italie, a du dénoncer avec éclats la profanation des Saintes Espèces dans les « Messes Noires », aidée naturellement, même si le Cardinal Ballesterro s'est bien gardé d'en faire part, par l'autorisation de la « communion dans la main » qu'il soutient avoir reçue personnellement de Paul VI.

#### Sans foi, ni bon sens

Mgr Bugnini, jugeant comme des exagérations et grossissement de simples « légéretés » les communications d'authentiques sacrilèges, et passant dessus avec une incroyable désinvolture, démontre en réalité combien la foi catholique dans l'Eucharistie est morte dans ces artifices de la « réforme liturgique » et combien avaient raison ceux qui, animés d'une foi catholique vive, se sont opposés à la réforme.

Le bon sens n'était pas le moindre défaut chez ces « réformateurs » catholiques de la liturgie. « L'autorité de l'Episcopat et du Saint Siège est engagée » écrivent-ils aux Evêques pour leur demander leur avis sur la communion dans la main. « Dans ces temps de grande contestation, il est souhaitable que l'autorité ne soit pas battue en brèche, en maintenant un interdit qui serait difficilement suivi dans la pratique. Au contraire, l'autorité serait renforcée [sic] si la hiérarchie donnait des normes bien précises pour régler l'usage de la nouvelle façon de communier. »

Les Evêques consultés répondirent avec bon sens :

« Pourquoi faire une enquête sur une indiscipline ? On devrait faire de même pour le bréviaire, pour le célibat, la pilule... Concéder c'est coopérer à la loi des "faits accomplis" laquelle recevrait ainsi une légalisation » (ib, p.636)

Malheureusement le Consilium et -il faut le dire- Paul VI « raisonnaient » exactement à l'opposé : pour eux, l'autorité se renforçait en cédant, et, pour ne pas être « battue en brèche », elle devait récompenser la désobéissance et légaliser les illégalités.

# EGLISE ET FRANC-MAÇONNERIE

## Un jésuite, agent recruteur...

« Foi et vie » N°1 - 7 janvier 1990 (Buletin Diocésain de Toulouse) :

« Une conférence-débat sur l'Eglise et la Maçonnerie aura lieu à l'Institut Catholique, Salle Tolosa, le vendredi 19 janvier 1990 avec le P. Ferrer-Benimeli, jésuite.

Les Toulousains qui veulent s'informer sur ce thème délicat, au-delà des préjugés tenaces et des clichés faciles, sont conviés ce soir-là.

Le P. Ferrer-Benimeli, espagnol maîtrisant bien notre langue, causera de ses recherches poussées, menées en Espagne, Amérique Latine, Italie, France... et dont le dernier livre, préfacé par le P. Riquet, veut présenter une somme.

Qu'il suffise à titre d'introduction, de rappeler une longue histoire, qui pèse encore sur nos mentalités. La Maçonnerie renaît au XVIII<sup>e</sup> siècle, en symbiose profonde avec la philosophie dite des Lumières. Mais, sous l'Ancien Régime, les loges sont emplies de monarchistes et de catholiques pratiquants dont d'innombrables ecclésiastiques -en dépit des condamnations romaines ignorées en France. Sous la III<sup>e</sup> République, au contraire, Eglise et loges s'opposent durement, sous Jules Ferry et le « petit père » Combes. A l'anti-cléricalisme, souvent anti-religieux, des uns, répond l'anti-maçonnisme des autres, aussi virulent, aussi agressif : double incompréhension mutuelle. Peu à peu, les esprits s'apaisent au XX<sup>e</sup> siècle. Mais les suspicions demeurent, de part et d'autre.

Du côté ecclésial, le Droit canon (1917) excommuniait automatiquement tout catholique devenu maçon. L'édition actuelle (1982) a fait disparaître cette formulation abrupte : le maçon n'encourt plus l'excommunication, mais on maintient de graves réserves.

A côté de cette perspective légaliste, se voient de multiples approches pastorales. Des dialogues, souvent discrets, s'établissent, où la rencontre des personnes oblige à nuancer. Des études précises permettent une autre lecture des décennies de conflits. Des initiatives se développent, qui font bouger les mentalités.

A Toulouse, chacun garde en mémoire le colloque public (février 1987) : Eglise-Maçonnerie, avec 200 participants ; les Actes ont connu une large diffusion. L'opinion publique note aussi que, parfois, lors d'obsèques de dignitaires maçonniques, des offices religieux sont célébrés ; ainsi, de Michel Baroin, Grand-Maître du Grand Orient de France, 1987, ou de Jean Mons, Grand

Maître de la Grande Loge Nationale de France, 1989.

Les catholiques doivent savoir que la F.M. connaît, aujourd'hui, un réel développement, un indiscutable dynamisme, notamment dans le Sud-Ouest, qui demeure une de ses terres d'élection. Les loges locales sont affiliées à une obédience nationale ; en France, 5 grandes obédiences soulignent bien le fait que, dans chaque état, la Maçonnerie offre un aspect éclaté, et qu'il n'existe pas de vraie structure internationale.

Demeure, pour le SIF, et pour tout chrétien soucieux de dialogue, le désir que l'Eglise connaisse mieux le fait maçonnique actuel. La Bonne Nouvelle de Jésus-Christ, peut-elle apporter quelque chose à ces chercheurs de sens que sont, à leur manière, les initiés de la Fraternité maçonnique ? »

Paul Pistre  
délégué diocésain S.I.F.  
(Service Incroyance-Foi)

★ ★ ★

L'un de nos lecteurs a assisté à cette conférence et nous a fait part de ses observations. Nous reproduisons ci-après des extraits de sa lettre :

« L'introduction faite par un dignitaire de l'Institut que je n'avais pas le regret de connaître fut celle-ci :

Nous avons organisé cette conférence pour créer une sentiment fraternel dans l'**Esprit des Chrétiens** (je souligne). La F.M. est présente dans cette salle, nous avons tenu à inviter les Hauts-Dignitaires toulousains et le préfet (!). Il y a une image fâcheuse répandue dans le public : la F.M. et l'Eglise s'entre-déchirent. Or au XVIII<sup>e</sup> siècle, il y avait coexistence pacifique (!!). Le père Ferrer-Benimeli a dirigé des symposiums universitaires d'où a résulté une atmosphère sereine et dépassionnée (!!). Et l'introducteur a tenu à se vanter de ce que l'Institut catholique de Toulouse avait une longue tradition de dialogue avec les Maçons.

Là-dessus la conférence a commencé et je vous envoie la critique que j'en ai faite et que j'ai envoyée au conférencier. J'ai dû laisser, faute de place, beaucoup de traits odieux dans mon encréier.

P.S J'omettais la vantardise constante du Père Ferrer-Benimeli : « L'Eglise et surtout le Vatican sont bourrés de F.M. »

★ ★ ★

Ci-après la lettre que ce lecteur a adressée au conférencier :

« Mon Père

Ayant assisté à la conférence que vous avez donnée à l'Institut Catholique de Toulouse le 19 janvier 1990 sur ce problème "Eglise et Franc-Maçonnerie", je tiens à vous faire part de mon admiration pour la façon dont vous avez tourné autour du sujet sans jamais l'aborder et dont vous avez fait la cour aux Francs-Maçons réunis dans la salle, sans une seule allusion au Christ pendu au mur, vous Jésuite.

Votre première partie (l'introduction) était une œuvre d'art : après 30 ans d'édification des documents, vous nous dites qu'au XVIII<sup>e</sup> siècle les Papes ont condamné la F.M. sans la connaître, simplement parce qu'elle paraissait dangereuse pour l'Etat. C'est faux, mon Père et vous le savez. Il y avait opposition des dogmes.

Pour cette première partie, autres félicitations : alors qu'en France nous avons l'habitude de définir les termes avant d'aborder un problème, vous vous êtes bien gardé de définir Christianisme et Franc-Maçonnerie, de dire que les Chrétiens adoraient le Dieu fait homme et les F.M. l'Homme fait Dieu. Vous n'avez pas l'air d'être au courant et ne l'avez jamais expliqué. Pas un mot sur l'origine anglaise de la F.M. et son rôle d'organe des grands marchands de Londres ; sur sa mission : s'infiltrez dans la France et l'Espagne des Bourbons pour les affaiblir et ouvrir leurs empêtres au commerce anglais ; seconde mission : saper l'ennemi n°1 de Satan, l'Eglise catholique.

Evidemment ces choses-là sont sans importance. Il faudrait être bien pédant pour les mentionner et en 30 ans d'études vous ne les avez point découvertes, omission pardonnable.

Votre seconde partie fut le vrai chef-d'œuvre de votre méthode : elle n'exista pas. Silence complet sur la Révolution et l'action des Francs-Maçons (et celle des Illuminés de Bavière). Pas un mot sur les massacres (40 000 personnes à Paris, 30 000 en Vendée) organisés par vos apôtres de la Tolérance, de la Fraternité, pas un mot sur l'abolition de la religion catholique et le Culte de la Raison.

Peut-être n'avez-vous jamais entendu parler en Espagne de la Révolution Française et peut-être ne détestez-vous pas le Déisme de Rousseau et de Robespierre !

Votre troisième partie, le XIX<sup>e</sup> siècle, vous vit pratiquer avec un enthousiasme désormais affiché votre passion pour le relativisme en logique, pour le flou de la pensée, pour l'art de dissimuler la moitié de la vérité afin de fausser

l'autre moitié. A peine mentionné le Syllabus (un geste dédaigneux de votre main gauche), l'Humanum genus, confus, peu significatif. Les F.M. sont décrits comme étant doux, patients, tolérants, alors que les Papes sont étroits d'esprit, sectaires. Si la F.M. a été condamnée au point de vue doctrinal, c'est que le Vatican l'avait d'abord crue dangereuse pour son domaine temporel et avait ensuite fait la confusion entre danger pour l'État et danger pour la doctrine (encore une fois vous ne mentionnez pas la doctrine maçonnique et le but suprême : détruire l'Église catholique). Ces pauvres F.M. sont persécutés comme les Chrétiens l'avaient été dans les premiers siècles, pour de fausses raisons. Magnifique, mon Père, et combien touchant !

Le XXème siècle décrit par vous devient la clef de voûte de votre édifice "intellectuel"

Le Droit Canon de 1916 est à peine mentionné. Au fond, dites-vous, la F.M. a eu raison de fermer couvents et écoles (holiques en France vers 1905. Il y avait .. cléricalisme et donc il s'en suivait qu'il fallait de l'anti-cléricalisme (sourires chez les F.M. de la salle).

Comment combattre la F.M.? Impossible et inutile. Elle n'a pas de dogmes, d'après-vous. Au fond il suffit de s'opposer à ces groupuscules maçonniques qui se déclarent contre l'Église. Et de fraterniser avec tous les autres. Or, il y a eu condamnation formelle de toute la F.M. faite en 1983 par le Pape Jean-Paul II. (Je la cite au cas où vous l'ignoreriez : "Le jugement négatif de l'Église sur la F.M. demeure donc inchangé parce que ses principes ont toujours été considérés comme incompatibles avec la doctrine de l'Église... Le Souverain Pontife a approuvé la présente déclaration"). Vous l'avez habilement transformée en un simple brouillon écrit par le Cardinal Ratzinger. Et comme le Cardinal Seper avait dit autre chose, n'est-ce-pas... !! Également, les travaux de la commission épiscopale allemande (1974-1980) ont été habilement déformés. La dite commission, après une amicale et savante confrontation avec les F.M. allemands, avait conclu qu'il n'y avait pas de point commun entre les deux doctrines. Ces travaux avaient servi de base à la décision du Vatican (1983). Vous, vous avez jugé que, puisque d'autres commissions épiscopales dans le monde avaient dit autre chose, il y avait doute, relativité et donc aucune nécessité d'adhésion. Très habile !

Et vous avez conclu : la F.M. est une école de formation de l'Homme, une école de Tolérance.

J'omets d'innombrables assertions faites par vous qui relèvent du relativisme maçonnique, de l'omission volontaire, de la déformation érudite.

Et je vous congratule pour les résultats. Les braves chrétiens venus vous écouter ont applaudi vigoureusement, charmés. La Faculté de l'Institut était enthousiaste. les F.M. assis dans la salle et présentés par l'Introducteur ont été ravis. Une dame a demandé comment

entrer dans la Franc-Maçonnerie. Seul Jésus-Christ au mur n'a pas bougé.

En tant qu'ancien professeur du Supérieur je m'émerveille devant votre méthode. Les dogmes bien connus de la F.M. ont été entièrement, je répète entièrement et constamment passés sous silence, ce qui vous a évité de dire qu'ils venaient tous des conseils de Satan à Eve et Adam dans la Genèse. Je les cite : (Après l'interdiction faite par Dieu de goûter au fruit de l'Arbre de la Connaissance du Bien et du Mal)... "Le serpent répliqua à la femme : Pas du tout, vous ne mourrez pas. Mais Dieu sait que, le jour où vous en mangerez, vos yeux s'ouvriront et vous serez comme des dieux qui connaissent le bien et le mal". (Je mentionne cet épisode car vous ne le connaissez sûrement pas. Texte : La Bible de Jérusalem, la Genèse III, 4-5. Vous pouvez lui faire confiance).

C'est cet orgueil satanique que prêche la F.M.. Conséquence logique : au XXème siècle, la F.M. fait l'œuvre de son Grand-Maître, c'est-à-dire la destruction de l'âme et des corps humains par la propagation des doctrines morales laxistes et l'avortement. Il y a de bons livres sur le sujet, je peux vous envoyer une bibliographie. Il est évident que toute cette information n'est pas encore arrivée en Espagne.

Voilà pour le fond, que vous avez habilement esquivé. Pour la forme, nombreux motifs d'admiration également. L'insinuation utilisée comme preuve, l'omission transformée en moyen de raisonnement et d'information, la mauvaise foi du conférencier présentée comme l'ultime preuve de la charité et de la tolérance, l'ignorance devenant le but supérieur de la connaissance. C'est du beau travail !

Je me suis posé pendant toute votre conférence la question suivante : devez-vous votre art de la déformation plutôt au marxisme ou plutôt à la Franc-Maçonnerie ? Pourriez-vous m'éclairer ?

Quant aux questions posées par le public à la fin de votre conférence, elles devaient être remises sur de petits bouts de papier, ce qui vous a permis de faire rapidement de l'esprit sur certaines et d'omettre les plus gênantes. Pas de réponse sérieuse à aucune d'entre elles, mais, après le genre de "conférence" que vous veniez de faire, on ne s'attendait pas à autre chose. Je ne sais pas si Jésus-Christ, au mur, a été satisfait d'être oublié, mais le Grand-Maître de la F.M., présenté dans la Genèse, vous enverra sûrement des marques de sa satisfaction, dans ce monde, ou dans l'autre.

Mes congratulations aussi à la Compagnie de Jésus : après avoir introduit Teilhard de Chardin dans l'Église malgré les papes, elle a sanctifié Karl Marx avec la Théologie de la Libération et maintenant, par vos soins, elle nous amène à la F.M. »

P.S Jésus-Christ a dit : « Je suis la Voie, la Vérité, la Vie » Evangile selon St Jean (14, 6). Vous devriez vous renseigner.

★★★

Par une coïncidence providentielle, le numéro de février 1990 de *Christian Order* (Londres) que nous venons de recevoir, publie un *Communiqué des Evêques du Pérou* sur la Maçonnerie, communiqué que nous reproduisons ci-après en priant *Christian Order* d'accepter tous nos remerciements.

Ce communiqué fait suite à une interview du Père José Ferrer S.J. (nous supposons qu'il s'agit du même conférencier qu'à l'Institut Catholique de Toulouse) :

### Franc-Maçonnerie Un Communiqué des Evêques du Pérou

En référence à une interview du Père José Ferrer S.J. concernant l'Église et la Franc-Maçonnerie publiée dans le supplément du Dimanche du journal *El Comercio* du 5 juin 1988, qui pourrait induire les croyants à conclure qu'il est licite pour les Catholiques d'adhérer à la Maçonnerie, le Conseil Permanent de l'Épiscopat souhaite attirer l'attention sur les déclarations de l'organisme qui a la plus grande autorité doctrinale dans l'Église, la Congrégation pour la Doctrine de la Foi.

### La Condamnation de la Maçonnerie existe toujours.

« ...Il a été demandé s'il y a eu un changement dans les décisions de l'Église concernant les associations Maçonniques depuis que le nouveau Code de Droit Canon ne les mentionne pas expressément, contrairement au précédent code.

La Sacrée Congrégation est en mesure de répondre que cette circonstance est due à un critère éditorial qui a été suivi aussi pour d'autres associations semblables non mentionnées parce qu'elles sont contenues dans des catégories plus larges.

De ce fait, le jugement de l'Église sur les associations maçonniques reste inchangé puisque leurs principes ont toujours été considérés inconciliables avec la doctrine de l'Église et de ce fait l'adhésion à ces associations reste interdite. Le croyant qui s'engage dans des associations maçonniques est en état de péché grave et ne peut recevoir la Sainte Communion. [Et les Évêques... ? (Note du C. de R.)]

Il n'est pas dans la compétence des autorités ecclésiastiques locales de porter un jugement sur la nature des associations maçonniques qui impliqueraient une dérogation de ce qui a été décidé plus haut, et ceci est en accord avec la déclaration de la Sacrée Congrégation du 17 février 81 (cf AAS 73, (1981), pp. 240-241), [publié dans l'Édition Anglaise de L'Osservatore Romano du 9 mars 81-Note de l'éditeur].

Dans une audience accordée au sous-signé Cardinal-Préfet, le Souverain Pontife, Jean-Paul II, a approuvé et ordonné la publication de cette Déclaration qui a été décidée dans une réunion ordinaire de cette Sacrée Congrégation » (Rome, Bureau de la Sacrée Congrégation pour la Doctrine de la Foi, 26.11.83).

### Interprétations tendancieuses et erronées de cette déclaration

Ci-après nous ajoutons le reste de la déclaration du 17.2.81 citée :

*« Le 19 juin 1974 cette Congrégation a écrit à certaines conférences épiscopales une lettre privée concernant l'interprétation du Can. 2335 du Code de Droit Canon qui interdit aux Catholiques, sous peine d'excommunication, de s'engager dans des associations maçonniques ou d'autres semblables.*

*Depuis que cette lettre est devenue publique et a donné lieu à des interprétations erronées et tendancieuses, la Congrégation, sous réserve des normes éventuelles du nouveau Code, établit les confirmations et clarifications suivantes :*

**1- La discipline canonique actuelle garde toute sa force et n'a été modifiée en aucune façon.**

**2- En conséquence, ni l'excommunication ni les autres peines envisagées n'ont été abrogées.**

**3- Ce qui a été dit dans la lettre citée plus haut sur l'interprétation à donner au Canon en question doit être compris - selon l'intention de la Congrégation, - simplement comme un rappel des principes généraux d'interprétation des lois pénales pour la solution des cas des personnes individuelles qui peuvent être soumises au jugement des Ordinaires. Il n'était pas, cependant, dans l'intention de la Congrégation de permettre aux Conférences épiscopales des déclarations publiques, sous forme de jugement de caractère général sur la nature des associations Maçonniques, qui impliquerait une dérogation aux normes précitées »** (Rome Sacrée Congrégation pour la Doctrine de la Foi, 17.2.81).

### Les Evêques Péruviens expliquent

Par ailleurs, nous croyons que nous devons expliquer de manière synthétique les raisons de l'interdiction faite aux Catholiques d'adhérer à la Maçonnerie. Face aux « machinations » auxquelles se réfère le Canon 2335 de l'ancien Code de Droit Canon et que ces « machinations » soient actuelles ou non, nous devons rappeler aux croyants que les principes que la Maçonnerie encourage par différents moyens (pour autant que nous le sachions à travers les différentes publications de la Maçonnerie elle-même, étant donné le grand secret dont ils couvrent leurs enseignements « supérieurs » même pour leurs propres membres des degrés inférieurs), ces principes donc présentent une conception de Dieu, de la Foi, de la liberté, de la tolérance et de la morale qui sont incompatibles avec la Foi Chrétienne.

En fait, Dieu est beaucoup plus que le Grand Architecte de l'Univers qui pourrait organiser de la matière qui existe indépendamment de Lui. Selon la Doctrine Catholique, Dieu est le Créateur Qui a fait le monde à partir de rien. Dieu s'est fait connaître de différentes façons, en différentes époques et à des peuples divers, mais la Foi Chrétienne consiste

précisément à confesser que la plus grande, la plus définie et la plus insurpassable révélation que Dieu ait faite de Lui-même est réalisée en Jésus-Christ, Son Fils Eternel, Qui Lui est consubstancial, S'est fait homme, Est mort et Est ressuscité pour nous, et que, de ce fait, toutes autres révélations de moyens de salut n'ont aucune valeur devant celle-ci.

La liberté de conscience de chaque homme doit être respectée et la foi ne peut être imposée à quiconque, mais l'être humain n'a pas la liberté de penser comme il le désire surtout en matière religieuse ; éthiquement, comme l'homme ne crée pas la vérité, il est obligé de la rechercher, de la reconnaître et de la vivre, une fois qu'il l'a trouvée.

La tolérance d'opinions sincères d'autres personnes ne peut pas consister à accepter toutes les opinions comme également légitimes en leur donnant la même valeur. L'unité de l'humanité ne s'obtient pas en mettant la vérité entre parenthèses.

Une moralité, une vie honnête et une philanthropie que l'on pourrait penser valables en elles-mêmes mais qui ne mentionnent pas la loi de Dieu dans Son amour, ne sont en aucune manière suffisantes pour la réalisation de l'homme tel que Dieu l'a créé. Au croyant la méditation de sa foi pour l'éducation d'une vraie morale est indispensable, comme l'est la médiation de l'Eglise pour sa foi.

Le fait que certains croyants s'engagent dans la Maçonnerie et ne voient pas sa contradiction avec leur foi est du très probablement au fait que, d'une part, ils ne savent pas que cette organisation se découvre petit à petit à ses adhérents et que, d'autre part, ils ne sont pas correctement formés à la doctrine chrétienne.

L'adhésion à la Maçonnerie tend à affaiblir dans ses membres leurs fortes convictions dans leur propre foi, à relativiser toute croyance et à saper les motivations profondes de leur vie personnelle et sociale de sorte qu'ils perdent petit à petit leur foi chrétienne.

Nous avertissons ces croyants associés ou tentés de s'associer à la Maçonnerie qu'ils ne doivent pas se permettre de se laisser influencer par des promesses de soutien économique ou social ou se laisser atteindre par des menaces de représailles, parce que, en faisant ainsi, ils s'exposent eux-mêmes à perdre la chose la plus précieuse qu'un homme peut posséder : le don de la foi.

Nous avertissons aussi ceux qui soutiennent des actions émanant d'origines anonymes ou cachées et dont ils ne peuvent apprécier les directions et objectifs finaux. Ils s'exposent eux-mêmes sans le savoir, à combattre et à entraver le travail salvifique de l'Eglise qui est la propagation de l'Évangile.

Lima 13.6.88

★★★

Nos commentaires à ces lettres et communiqués tiendront, naturellement, en trois points :

1 - Nous assistons à une offensive de la Maçonnerie -une de plus- pour recruter parmi les catholiques, en utilisant comme

« agents recruteurs » des ministres du culte catholique basant leur argumentation sur l'évolution de l'Eglise depuis le Concile, le Modernisme et l'Oecuménisme permettant à leurs yeux un rapprochement que rendait impossible l'*« obscurantisme ! »* de l'Eglise traditionnelle.

2 - Nous sommes heureux de féliciter la Conférence Épiscopale du Pérou qui a eu le courage, en s'opposant au courant ambiant, de rappeler les condamnations de la Maçonnerie par l'Eglise, son opposition radicale à la doctrine catholique, et l'impossibilité pour un chrétien d'adhérer à la Maçonnerie sous peine de péché grave.

3 - Notre troisième point sera un point d'interrogation : A quand une prise de position et une mise en garde semblables de la Conférence Episcopale Française, puisque le Père Ferrer sévit maintenant dans notre pays ...?

Mais le président de la Conférence Episcopale Française réserve ses condamnations à d'autres cibles que la Maçonnerie... Plutôt que de condamner celle-ci, le Cardinal Decourtray préfère all (accompagné de Mgr Gaillot) présider la cérémonie (catholique !) de funérailles de son ami Charles Hernu, trois fois divorcé et grand dignitaire de la Maçonnerie....

Et, plutôt que de mettre en garde contre le Jésuite recruteur, il lui laisse ouvrir les portes d'un Institut Catholique pour faire sa propagande...

★★★

### PS Rappel de quelques publications du « Courrier de Rome » sur la question des relations entre l'Eglise et la Franc-Maçonnerie :

- n°85, 15.9.71 « Le Goupillon et la Truelle »

- n°54 (244) nov 84 « Saint Maximilien Kolbe et la Maçonnerie » (Sommaire : à l'occasion de la canonisation de Saint Maximilien Kolbe, ... article consacré aux prises de position du nouveau saint « Martyr de la Charité » à l'égard de la Franc-Maçonnerie. Ces textes qui parf datent sont d'une vigueur surprenante q... peut choquer. Le procès de canonisation a été l'occasion de juger les actes, écrits et paroles du nouveau saint. Il semble donc que la Sacrée Congrégation pour la Cause des Saints n'y ait rien relevé de répréhensible et que les objectifs de la « Milice de l'Immaculée » soient toujours d'actualité.)

- n°59 (249) août 1985. Publication d'un article de l'*Osservatore Romano* du 23.2.85 soit un an après la Déclaration de la Congrégation pour la Doctrine de la Foi sur les associations maçonniques à laquelle se rapporte le Communiqué des Evêques du Pérou.

- n°75 (265) La Franc-Maçonnerie et ses paladins : l'incorrigible P. Rosario Esposto des Paulistes.

- n°94 (284) Le Père Rosario Esposito favorable à la franc-maçonnerie et critique avec la Congrégation pour la Doctrine de la Foi.

Ces numéros sont disponibles au *Courrier de Rome* - BP 44- 78001 Versailles, au prix unitaire de 15 F

# L'OECUMENISME ASSISE : Solution ou Dissolution

Ouvrage 150 pages en vente à :

Courrier de Rome  
BP 44  
78001 VERSAILLES  
CCP 1972-25 F PARIS  
60 francs (France) + 10 F (étranger)  
franco

★★★

## Introduction

*« Oecuménisme dérive du mot "œcuménique", c'est-à-dire universel. Ce mot est utilisé à notre époque pour indiquer toutes sortes d'activités religieuses qui ne se limitent pas aux problèmes internes d'une église chrétienne. Au sens propre, l'œcuménisme est la théorie la plus récente imaginée par les mouvements inter-confessionnels, tout particulièrement protestants, pour atteindre l'union des églises chrétiennes. Dans ce cas on parle de l'œcuménisme au sens strict ».*

(Enciclopedia Cattolica : œcuménisme)

Cet œcuménisme conditionnera tous les débats du concile Vatican II. Et « l'Eglise conciliaire » fruit du Concile, aura comme caractère principal l'œcuménisme. Depuis 25 ans, on ne parle plus que de Bible œcuménique, de rencontre œcuménique, de prière œcuménique, de rémonie œcuménique, de recherche œcuménique, de théologie œcuménique, d'esprit œcuménique... Et les catholiques subissent l'œcuménisme comme une agression presque quotidienne.

Cette pratique de l'œcuménisme heurte le bon sens et la foi des fidèles parce que cela va à l'encontre de la doctrine et de la pratique de l'Eglise catholique.

C'est pourquoi le « Courrier de Rome » a jugé bon de regrouper en un même volume, une série d'articles publiés sur le sujet entre les années 1984 et 1989.

Le premier est un article publié dans *Si Si No No* (Italie) du 30 septembre 1989 au sujet des hérésies et des erreurs de l'œcuménisme ; les autres traitent des grands événements ou documents œcuméniques depuis Vatican II.

Ce volume se termine par l'encyclique *Mortalium animos* publiée par Pie XI le 6 janvier 1928.

## Table des Matières

- Introduction
- L'Œcuménisme acatholique dans l'Eglise catholique
- Les membres du Sanhédrin rendent hommage à Luther
- Offensive générale pour judaïser la foi catholique
- Lettre au Pape
- A quoi doit aboutir la fidélité de Jean-Paul II au Concile ?
- Jean-Paul II à la Synagogue : pourquoi ?
- L'escroquerie du détournement du nouveau testament par l'apologie philo-judaïque
- Assise. Critères théologiques pour condamner la Journée Mondiale de prières pour la paix
- A Assise, la confusion des langues et des idées
- Quand la leçon vient des « frères séparés »
- L'illusion panchrétienne d'Assise Chicago 1893
- Rome - 28 octobre 1987 : le scandale d'Assise se renouvelle
- Taizé : une apostasie sous couvert de bons sentiments
- Taizé condamné par le magistère de l'Eglise
- L'imposture et le scandale de Taizé « Mortalium animos »

★★★

L'œcuménisme est souvent présenté comme une solution aux « guerres de religion » que provoquerait l'intransigeance dogmatique du catholicisme. Faut-il disoudre le dépôt de la Foi pour résoudre les oppositions religieuses ?

C'est la **Vérité** qui **libère**. Par elle, passe la **Solution** de la Crise de l'Eglise.

**L'Œcuménisme**, lui **délèbre**. Il entraîne la dissolution de la **Foi**.

*« La doctrine catholique nous enseigne que le premier devoir de la charité n'est pas dans la tolérance des convictions erronées, quelques sincères qu'elles soient, ni dans l'indifférence théorique ou pratique pour l'erreur où nous voyons plongés nos frères... Si Jésus a été bon pour les égarés et les pécheurs, il n'a pas respecté leurs convictions erronées... : il les a tous aimés pour les instruire, les convertir, les sauver. »*

Saint Pie X - *“Notre charge apostolique”*

## DIFFUSION « COURRIER DE ROME »

En référence à notre annonce dans le numéro 110 (300) de janvier 1990 : « Pour nous aider à diffuser le Courrier de Rome », des lecteurs nous demandent de communiquer la liste des numéros ainsi disponibles par quantités. Voici cette liste :

- N° 93 (283), juin 88. Subterfuge face à la vérité révélée.
- N° 94 (284), juillet-août 88. L'Église fondée par le Christ et le modernisme.
- N° 95 (285), septembre 88. Ni schismatiques, ni excommuniés.
- N° 96 (286), octobre 88. Une excommunication sans fondement canonique.
- N° 97 (287), novembre 88. Le Cardinal Ratzinger démontre l'**« état de nécessité »** dans l'Église.
- N° 99 (289), janvier 89. Le Pape, l'Archevêque et la Révolution Ecclésiale de notre temps.
- N° 100 (290), février 89. Votre Eminence...
- N° 101 (291), mars 89. La Tradition, le Concile et les « Traditionalistes ».
- N° 103 (293), mai 89. Une Oeuvre très actuelle : le Commonitorium.
- N° 104 (294) juin 89. La politique ecclésiale de « Non Intervention ».
- N° 105 (295) juillet-août 89. Aucun espoir pour l'exégèse catholique.
- N° 106 (296) septembre 89. Schismatiques de nom et schismatiques de fait.
- N° 107 (297) octobre 89. Le Complice Romain des « théologiens rebelles » : le rédemptoriste Häring.
- N° 108 (298) novembre 89. Motif d'espoir ou de reproche (N° spécial pour le jubilé de Mgr Lefebvre).
- N° 110 (300), janvier 90. Nos vœux pour 1990.
- N° 111 (301), février 90. Pentecôtistes « classiques » et pentecôtistes « catholiques ».
- Tous ces numéros peuvent être envoyés au prix unitaire de 5 F par quantité de 10 ou plus (en un seul titre ou plusieurs panachés.)
- Tous les autres numéros sont disponibles (depuis l'origine du « Courrier de Rome » (en 1967) au prix de 15 F/numéro.

*Au sujet de la communion dans la main en France :*

*“La cathédrale de Paris est devenue une espèce de musée que fréquentent les touristes étrangers, parmi lesquels un grand nombre de Japonais. Comme les autres, ils vont à la distribution des hosties dont ils ne savent que faire.*

*Le cardinal Lustiger a dû charger quelques personnes de confiance de récupérer, au cas par cas, le Saint Sacrement ainsi galvaudé.”* (Tradi-Presse 15/2/90).

# Le Commonitorium de Saint-Vincent de Lerins (suite)

## XIX Brève conclusion sur ce qui précède

Le poids d'exemples si nombreux et si décisifs, sans compter tous ceux que nous fournirait encore l'histoire de l'Église, doit solliciter notre attention et nous faire comprendre plus clair que le jour, conformément aux règles du *Deutéronome*, que si un maître de l'Église s'écarte de la foi, c'est que la Providence divine le permet pour nous tenter, « pour voir si, oui ou non, nous aimons Dieu de tout notre cœur, de toute notre âme. »

## XX Définition du vrai catholique. Triste situation du catholique dont la foi chancelle

Ainsi donc, celui-là est catholique véritable et authentique, qui chérira la vérité de Dieu, l'Église, « le corps du Christ » ; qui ne met rien au-dessus de la foi catholique : ni l'autorité, ni l'affection, ni le génie, ni l'éloquence, ni la philosophie d'un homme, quel qu'il soit ; qui, méprisant tout cela, fermement et inébranlablement attaché à la foi, est résolu à n'admettre et à ne croire que les vérités universellement admises par l'Église catholique depuis les temps anciens ; et qui comprend enfin que toute doctrine nouvelle et inouïe, insinuée par un seul homme en dehors de l'avis général des saints ou contre cet avis, n'a rien de commun avec la religion, et constitue bien plutôt une tentation, selon l'enseignement qu'apportent principalement les paroles du bienheureux apôtre Paul. Car voici ce que Paul écrit dans la première épître aux Corinthiens : « Il faut qu'il y ait des hérésies, afin qu'on découvre ceux qui, parmi vous, sont d'une vertu éprouvée. » Cela revient à dire : Dieu n'extirpe pas immédiatement les hérétiques, afin qu'on découvre parmi vous les chrétiens qui sont d'une vertu éprouvée, c'est-à-dire afin qu'on voie en quelle mesure chacun est constant, fidèle, inébranlable dans son amour pour la foi catholique.

En fait, dès que quelque nouveauté fermente, les grains de blé se séparent tout de suite, grâce à leur pesanteur, d'avec la légèreté des brins de paille : sans grand effort est projeté hors de l'aire tout ce qui n'y est point retenu par son poids. Les uns s'envoient aussitôt ; les autres, agités seulement, craignent de périr, rougissent de revenir, blessés, à demi morts et à demi vivants, car ils ont avalé une dose de poison qui ne tue pas, mais ne peut être digérée, qui n'entraîne pas nécessairement la mort et pourtant ne permet pas de vivre. Oh ! la misérable condition ! Quelles angoisses les agitent ! de quels tourbillons sont-ils assaillis ! Tantôt, jouets des vents, ils se laissent entraîner à corps perdu par l'erreur ; tantôt refoulés sur eux-mêmes, ils se repoussent comme des flots contraires ; tantôt, dans leur présomption téméraire, ils approuvent l'incertain ; tantôt, par une

crance déraisonnable, ils ont peur des plus certaines vérités. Ils ne savent où aller, par où revenir, que souhaiter, que fuir, que soutenir, que rejeter. Ces tracas d'un cœur hésitant et mal affermis sont le remède que la divine miséricorde réserve à leur sagesse. Si, loin du port assuré de la foi catholique, ils sont ainsi secoués, battus, menacés dans leur vie par les multiples orages de leurs pensées, c'est pour qu'ils carguent ces voiles, frissonnantes au vent du large, que leur orgueil laissait coupablement se gonfler du vent des nouveautés ; c'est pour qu'ils reviennent et demeurent à l'abri si fidèle que leur offre leur paisible et bonne mère et pour qu'ils rejettent le flot amer et trouble de l'erreur, afin de s'abreuver désormais à la source « d'eau vive et jaillissante ». Qu'ils désapprennent pour leur bien ce qu'ils avaient appris contre leur bien, et que, de l'ensemble du dogme de l'Église, ils comprennent ce que l'intelligence peut comprendre, et croient ce qui n'est point susceptible d'être compris !

## XXI Saint Paul condamne les nouveautés doctrinales. Commentaire de I Timothée, 6, 20-21

Bien souvent je roule ces pensées dans mon esprit, j'y reviens sans cesse et je ne puis assez m'étonner de l'étrange folie de certains hommes, de l'étrange impiété de leur âme aveuglée, enfin de leur étrange passion pour l'erreur ! Au lieu de se contenter de la règle de foi traditionnelle, admise une fois pour toutes dès l'antiquité, il leur faut chaque jour du nouveau et encore du nouveau ; ils sont toujours impatients d'ajouter quelque chose à la religion, d'y changer, d'en retrancher ; comme si ce n'était pas un dogme céleste, auquel il suffit d'avoir été une fois révélé, mais une institution purement humaine, qui ne peut être conduite à sa perfection que par de continuels amendements ou plutôt par de continues corrections. Les oracles divins ne crient-ils pas : « Ne déplace point les bornes qu'ont posées tes pères. » -Ne juge point quand le juge à jugé.» - « Celui qui coupe la haie sera mordu par le serpent » - ou encore cette parole apostolique qui, tel un glaive spirituel, frappe à la tête et frapperà toujours les nouveautés scélérates de l'hérésie : « O Timothée, garde le dépôt, évitant les profanes nouveautés de paroles et les objections d'une prétendue science. Quelques-uns, pour s'y être attachés, se sont égarés loin de la foi. » Et après cela, il y aura des gens d'un front assez endurci, d'une impudence assez vigoureuse, d'une obstination assez invincible pour ne pas céder au poids de ces divines paroles, pour ne pas flétrir sous une masse pareille, pour ne pas être ébranlés par de tels coups de maillet, enfin pour n'être pas écrasés par de tels tonnerres : « Evite, dit-il, les profanes nouveautés de paroles ». Il n'a pas dit

« les antiquités » : il n'a pas dit « les choses anciennes ». Non, mais il montre au contraire ce qu'il préfère : car si l'on doit éviter la nouveauté, c'est donc qu'il faut s'en tenir à l'antiquité ; et si la nouveauté est profane, c'est donc que l'antiquité est sacrée. « Les objections, ajoute-t-il, d'une prétendue science ». Oui, c'est un nom mensonger, quand il s'agit des doctrines hérétiques : mais, pour se couvrir de beaux mots, ils appellent science leur ignorance, claré leurs obscurités, lumière leurs ténèbres. « Quelques-uns, pour s'y être attachés, se sont égarés loin de la foi. » Que promettaient-ils quand ils sont tombés, sinon je ne sais quelle doctrine nouvelle et ignorée ?

On entend dire à certains d'entre eux : « Venez, pauvres ignorants, que l'on appelle communément catholiques ; apprenez la vraie foi, que personne, sauf nous, ne comprend. Elle est demeurée cachée pendant nombre de siècles, et vice seulement d'être révélée et produite au jour. Mais apprenez-la furtivement, en secret ; elle vous charmera ; et quand vous l'aurez apprise, enseignez-la à la dérobée, afin que le monde ne l'entende pas et que l'Église l'ignore ; car il n'est permis qu'au petit nombre de pénétrer le secret d'un si grand mystère. » Ne sont-ce pas là les propos de cette courtisane qui, dans les *Proverbes* de Salomon, appelle à soi les passants qui vont leur chemin ? « Que le plus insensé d'entre vous se détourne vers moi. » Elle invite les pauvres d'esprit en leur disant : « Prenez volontiers d'un pain caché ; buvez furtivement l'eau savoureuse. » Et que dit ensuite l'auteur sacré ? « Celui-là ignore que les fils de la terre périssent auprès d'elle. » Qui sont ces fils de la terre ? L'apôtre le montre : ce sont ceux qui, dit-il, « se sont égarés loin de la foi ». (

## Pensée du St Curé d'Ars

Si nous n'avions pas le Sacrement de l'Ordre, nous n'aurions pas Notre Seigneur.  
Qui est-ce qui l'a mis là, dans de tabernacle ?  
-C'est le prêtre.  
Qui est-ce qui a reçu votre âme, à son entrée dans la vie ?  
-Le prêtre.  
Qui la nourrit pour lui donner la force de faire son pèlerinage ?  
-le prêtre.  
Et si cette âme vient à mourir, qui la resuscitera qui lui rendra le calme et la paix ?  
-Encore le prêtre.  
Qui la préparera à paraître devant Dieu, en lavant cette âme, pour la dernière fois, dans le Sang de Jésus-Christ ?  
-Le prêtre, toujours le prêtre.  
Oh ! que le prêtre est quelque chose de grand !  
« Le Sacerdoce c'est l'amour du Coeur de Jésus »

*Coeur Sacré de Jésus donnez-nous de saints prêtres !*

## LA RENCONTRE OECUMENIQUE DE BALE

La documentation Catholique No 1989 publie les documents essentiels du rassemblement oecuménique de Bâle du 15 au 21 Mai 1989.

Un témoin oculaire nous a apporté que la ville à cette occasion décorée d'arcs-en-ciel, symboles du mouvement " New Age" ( Ce mouvement se répand avec rapidité dans le monde entier avec la bienveillance du pouvoir intellectuel et des médias. Il est la version populaire de la secte des anthroposophes. Sa "doctrine" est un mélange de scientisme, de boudhisme et d'éologie). Les résolutions finales sont un programme de révolution mondiale et de déchristianisation . En voici la synthèse :

### I - Mondialisme

Au nom de la " survie de l'humanité", les congressistes réclament :

**"un nouvel ordre international de la paix"** contrôlé par des tribunaux et commissions supranationales avec pouvoir de sanction et désarmement obligatoire des pays .

**"un nouvel ordre économique mondial "**contrôlant les mouvements monétaires, les salaires , les sources d'énergie.

**"un nouvel ordre international de l'environnement "**, avec contrôle de l'usage des énergies polluantes, impôt mondial pour compenser l'interdiction des carburants polluants, contrôle mondial des naissances sur critère économique , nouvelles normes morales mondiales en matière de bio-génétique.

**"un nouvel ordre mondial de religions "** coiffé par les « services oecuméniques de shalom ».

### II - L'EUROPE

Le mondialisme est l'objectif à terme . L'Europe est une étape.

On exige :

a ) un système commun de sécurité purement défensif (plus d'armée nationale ).

b ) coopération accrue avec les pays de l'est.

c ) ouverture des frontières aux immigrants.

d ) aide accrue au tiers-monde.

e ) restriction du gaspillage d'énergie.

f ) lutte contre les nationalismes, même européen .

g ) nouvelle spiritualité européenne préparant la religion mondiale.

h ) aide prioritaire aux subversions communistes dans le monde.

### III - les moyens de réaliser tout cela : la Soft-Subversion

- Emancipation des enfants et des jeunes

- Promotion du féminisme, régulation des naissances obligatoire.

- Culpabilisation du catholicisme selon trois axes : anti-féminisme odieux ( sacerdoce des femmes) ; dogmatisme à éliminer ( recherche et respect de l'autre) ; responsabilité de l'anti-Sémitisme .

- Anti-racisme à fondement religieux.

- Melting-pot avec le tiers-monde.

- Adoucissement des peines et justice permissive .

- Salaire minimum, travailleur ou non.

Tout cela découle de la nouvelle morale qui est d'ailleurs, exposée sans complexes : Ecologie, féminisme, anti-racisme, pacifisme, oecuménisme, socialisme ,(l'Eucharistie est même présentée comme le socialisme intégral ).

Les délégués ont tous signé que ce programme lie les Eglises participantes ( dont l'Eglise catholique ).

Les tensions actuelles qui se manifestent dans l'Episcopat français sont vraisemblablement les retombées de Bâle. Les discussion de la conférence épiscopale de France ont eu lieu cette année à huit clos ; les désaccords portent sur des points qui sont l'application du programme de Bâle.

Extrait de la revue "Marchons droit" No 48

## LA CRISE DE LA FOI EN HOLLANDE

Un peu partout les églises sont abandonnées, reconvertis ou détruites. Nous n'en donnerons ici que quelques exemples les plus douloureux.

L'église St-Eustète, à Arnhem, devait être transformée en appartements. Sur ordre de l'évêque, les fidèles qui occupaient le Sacré-Coeur en signe de protestation, avaient été évacués par la police, le maître-autel avait déjà été démantelé. Il a fallu l'intervention du Nonce apostolique pour arrêter la destruction. La cathédrale de Breda est aujourd'hui détruite et transformée en parking. Dans le vieux centre de Maestricht, célèbre pour son architecture gothique, une église est devenue un lieu de fêtes avec bal le samedi soir.

La situation est plus grave encore à Amsterdam. Un reportage

publié de la revue belge Le Vif-l'Express de juin dernier décrit la situation tragique de la capitale des Pays-Bas. A l'église N.-D. du Perpétuel Secours, le curé officie dans une église où, dans les dimanches fastes, 200 fidèles occupent les premiers bancs de la nef sur les 1200 installés. En trois ans, il n'a célébré que trois mariages. Partout ailleurs, les bancs sont vides, sauf aux messes de minuit et à celles de Pâques, ou lors de funérailles. Le nombre des pratiquants serait passé de 45000 à 10000, le nombre de vocations de 112 à 35. Cela depuis seize ans.

Pour faire face à une telle attitude des fidèles, l'évêque de Harlem, dont le diocèse comprend Amsterdam, a créé une commission chargée de déterminer la fermeture ou la destruction d'une grande partie des églises de la ville qui en compte 65. Elle

n'en compte plus que 45 pour être ramenée à une vingtaine dans six ans, et peut-être même à une douzaine à la fin du siècle. En l'église St-Vincent, il y a quelque temps, c'est un commissaire-priseur qui, installé à l'autel, vendait tous les biens de la paroisse qui, une fois démolie, doit être transformée en un grand immeuble avec parking souterrain.

Avant trois ans, N.D. du Perpétuel Secours doit subir le même sort. L'église du Posthoorn, a échappé in extremis aux pioches des démolisseurs et sera transformée en un élégant immeuble de bureaux. Quant à l'église de Rozengracht, après avoir été utilisée comme magasin de tapis et d'instruments de musique, elle est maintenant ... une mosquée.

Comme il n'est plus possible d'entretenir financièrement toutes les églises délaissées par les catholiques, le doyen de l'église d'Amsterdam a jugé préférable d'opérer un repli et de regrouper les paroissiens dans un nombre réduit de paroisses.

Il s'agit bien, au propre comme au figuré, d'une auto-destructrice de l'Eglise.

La disparition des églises, la défection des fidèles sont les conséquences de la contestation permanente orchestrée par des théologiens, tolérés et même parfois encouragés par certains évêques. Une longue analyse de l'évolution de l'Eglise de Hollande entre 1968 et 1974 avait été publiée dans les bulletins du CICES reproduite partiellement dans plusieurs revues étrangères. Aux célébrations liturgiques les plus fantaisistes le "Nouveau catholicisme" venait ajouter une remise en cause de l'enseignement de l'Eglise sous prétexte d'adaptation aux temps nouveaux. Des jésuites "rébelles", des dominicains de Nimègue sous la houlette du P. Shillabecq, des congrégations de missionnaires, des enseignants, des prêtres, des communautés diverses ont participé au délabrement de l'Eglise de Hollande. Rébellions contre l'"autoritarisme" du Vatican, longs plaidoyers en faveur du divorce, du mariage des prêtres, des "droits" des homosexuels, se sont multipliés. Le dogme lui-même faisait l'objet de révisions, puisque la théologie devait être essentiellement "critique". La revue Bijeen des ordres et congrégations missionnaires allait jusqu'à prétendre que "le règne de Dieu n'est pas dans l'autre monde. Il n'y a pas deux mondes. Le salut doit être apporté dans ce

monde. Cela ne signifie pas que le salut ne puisse continuer après notre vie terrestre". Ailleurs, c'était jusqu'au service de Dieu à être repensé.

Lors de la visite de Jean-Paul II en 1985, des manifestations scandaleuses et provocatrices se sont déroulées, notamment celles organisées par le "Mouvement du 8 mai" rassemblant près de 90 mouvements contestataires, homosexuels surtout, qui venaient clamer leurs revendications et leurs refus.

Dès lors, puisque la désobéissance était prônée au nom d'une nouvelle et plus sincère interprétation de l'Evangile, on comprend pourquoi les catholiques ont progressivement déserté les lieux du culte. A quoi bon suivre un enseignement qui ne répond plus aux exigences du monde actuel, exprimer une foi dont des autorités religieuses ébranlent jusqu'aux fondements, sans avoir provoqué si longtemps autre chose que de rares et timides réactions de l'épiscopat?

A l'Eglise éclatée de Hollande s'appliquent fort bien les propos tenus dans le "Figaro Magazine" du 29 juin 1985 par Mgr Elghinger, évêque émérite de Strasbourg: "Si l'on veut rester fidèle aux intentions du Christ, il ne faut pas rompre avec la tradition apostolique: une Eglise qui apprend à douter n'est plus l'Eglise (...). A réduire l'autorité tenue du Christ à un simple pouvoir administratif, à une force politique (...) on risque d'éveiller vers une lutte des classes dans l'Eglise, d'opposer des groupes de pression à la hiérarchie".

Encore faut-il que la hiérarchie affirme son autorité et ne se laisse pas manœuvrer par ces groupes de pression.

Inquiet de la dégradation spirituelle et morale du catholicisme hollandais, le Vatican a nommé récemment des évêques traditionnels (et non "ultra-conservateurs" comme le qualifie la revue belge). Leur tâche ne sera pas aisée. Il faut espérer qu'ils parviendront à rétablir l'unité de l'Eglise, à redonner confiance aux fidèles demeurés fermes dans la foi, et à regrouper ceux que tant de faux prophètes ont égarés. Mais pourront-ils s'opposer à la disparition des églises tolérée par un épiscopat résigné à abdiquer son autorité?

"Catacombes" No 220 - 221 janvier-février 1990

## L'EUCHARISTIE 7 (suite)

### **L'eucharistie contient tous les trésors de la bonté de Dieu.**

L'Eucharistie est encore le sacrement de l'amour parce qu'elle renferme tous les trésors de la bonté de Dieu, tous ses mystères d'amour. Alors que les autres sacrements sont des effets et des signes efficaces de la bonté de Notre-Seigneur, l'Eucharistie renferme en Elle-même toute la bonté, tout l'amour, toutes les grâces de Jésus-Christ, puisqu'Elle contient Jésus-Christ Lui-même qui est, en tant que Dieu, l'Auteur de la grâce. Elle contient Jésus-Christ qui est caput Ecclesiae, la tête de l'Eglise. C'est de sa plénitude de grâce sanctifiante créée que nous recevons tout, et grâce sur grâce.(cf.St Jean I, 16).

L'Eucharistie, écrit saint Bonaventure, "est le mémo-rial de tout l'amour de Jésus-Christ et comme l'abrégé de tous ses bienfaits ". Elle réunit, en effet, en Elle, notamment : l'Incarnation, la Nativité, la Passion, la Résurrection et l'Ascension. L'Incarnation, parce qu'Elle en est le prolongement sacramental ; la Nativité à Bethléem, - nom qui signifie "maison du pain" - car Elle vient dans nos âmes pour les nourrir et leur conserver la vie surnaturelle ; la Passion car, comme

sacrifice, Elle renouvelle l'immolation du Calvaire et nous en applique les mérites ; la Résurrection, car Elle contient le Christ ressuscité et parce qu'Elle est le gage de notre résurrection ; l'Ascension, parce que le Christ présent substantiellement dans l'Eucharistie ne quitte pas pour autant le Ciel d'où Il nous attire à Lui, en nous conformant à Lui par la Communion.

Aussi "en nommant l'Eucharistie, s'écriait saint Jean Chrysostome, je vous montre et je vous ouvre tous les trésors de la bonté de Dieu ".

Jean-Paul ANDRE (à suivre)

### **Abonnements :**

<b>Minimum :</b>	<b>Fr. 5.-</b>
<b>Normal :</b>	<b>Fr. 30.-</b>
<b>Soutien :</b>	<b>Fr. 40.- et plus</b>